

XIV^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage

Kinshasa (RDC), les 13 et 14 octobre 2012



Résolution sur la situation au Mali

Nous, Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, réunis les 13 et 14 octobre 2012 à Kinshasa en République Démocratique du Congo, à l'occasion du XIV^e Sommet de la Francophonie,

Réaffirmant notre engagement à agir avec détermination en faveur de la consolidation de la paix et de la stabilité, du renforcement de l'État de droit et de la promotion des droits de l'Homme afin de prévenir les crises et les conflits, conformément aux Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface ;

Préoccupés par l'atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Mali, par des groupes armés, terroristes et extrémistes ;

Prenons acte de la création d'un gouvernement d'union nationale et saluons les efforts déployés par les parties maliennes pour permettre le retour à un ordre politique constitutionnel ;

Réaffirmons notre attachement indéfectible au respect de l'unité et de l'intégrité territoriale de la République du Mali et appelons au renforcement du processus de dialogue et de négociation entre toutes les parties maliennes, à l'exclusion des mouvements terroristes, afin de favoriser une solution politique à cette crise qui constitue une menace grave pour la sécurité régionale et internationale ;

Demandons un rétablissement durable de l'ordre constitutionnel et de la démocratie au Mali et engageons les autorités de transition à prendre toutes les mesures nécessaires à la tenue d'élections inclusives, libres, fiables et transparentes ;

Vivement préoccupés par la rapide détérioration de la situation humanitaire dans le nord du Mali, par les graves violations des droits de l'Homme et les déplacements massifs de population, **Condamnons** fermement les exactions commises contre les populations civiles ainsi que les atteintes aux sites culturels, y compris ceux inscrits au patrimoine mondial de l'humanité, et demandons aux partenaires internationaux d'intensifier leur soutien aux populations concernées ;

Saluons la solidarité des pays voisins qui accueillent des dizaines de milliers de réfugiés maliens et appelons la communauté internationale à les soutenir dans cet effort ;

Exhortons la communauté internationale à se mobiliser pour lutter contre la criminalité organisée, le terrorisme et le trafic de drogues qui se développent dans la région et réitérons la disponibilité de la Francophonie pour appuyer les efforts et initiatives engagés par la Cédéao et l'Union africaine pour un retour à la paix et à la démocratie ;

Encourageons l'ensemble des pays de la région concernés par la crise à coopérer plus étroitement pour le rétablissement de la sécurité ;

Soutenons les demandes des autorités maliennes sollicitant l'aide de la communauté internationale pour rétablir l'autorité de l'État au Nord-Mali et lutter contre le terrorisme. Nous demandons à la Cédéao, à l'Union africaine et au Conseil de sécurité des Nations unies de répondre favorablement à cette demande du Mali ;

Encourageons l'OIF et les États membres de la Francophonie à poursuivre leurs actions en faveur du règlement des crises et des conflits et pour l'accompagnement des transitions.